

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio**

Band (Jahr): **12 (1894)**

Heft 193

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Abonnements:

(inkl. Porto)
Schweiz: Jährlich Fr. 6, 2^{te} Semester Fr. 3. — Ausland: Jährlich Fr. 12, 2^{te} Semester Fr. 12.
Es der Schweiz kann nur bei der Post abonnieren werden; im Ausland auch durch Postmandat an die Administration des Blattes in Bern.
Preis einzelner Nummern 25 Cts.

Abonnements:

(Part compris)
Suisse: un an fr. 6, 2^e semestre fr. 3.
Etranger: un an fr. 12, 2^e semestre fr. 12.
On s'abonne, en Suisse, exclusivement aux offices postaux; à l'Etranger, aux offices postaux ou par mandat postal à l'Administration de la feuille, à Berne.
Prix du numéro 25 cts.

Schweizerisches Handelsamtsblatt

Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Versendung regelmässig Mittwoch und Samstag abends. Nach Bedürfnis erscheint das Blatt auch an andern Tagen.	Redaktion und Administration im schweizerischen Departement des Auswärtigen, Abteilung Handel.	Rédaction et Administration au Département fédéral des Affaires étrangères, Division du commerce.	La feuille est expédiée régulièrement les mercredi et samedi soir; elle paraît en outre d'autres jours suivant les besoins.
Insertionspreis: Halbe Spaltenbreite 30 Cts., ganze Spaltenbreite 50 Cts. per Zeile. Inserate werden von der Administration des Handelsamtsblattes in Bern, sowie von den Annoncen-Agenturen angenommen.	Prix des annonces: Les petits lignes 30 cts., la ligne de la largeur d'une colonne 50 cts. Les annonces sont reçues par l'Administration de la feuille, à Berne, et par les Agences de publicité.		

Inhalt — Sommaire.

Rechtsdomizil (Domicile juridique). — Handelsregister. — Register du commerce. —
Fabrik- und Handelsmarken. — Marques de fabrique et de commerce. — Rapport com-
mercial de la Légation de Suisse dans la République Argentine (Fin) [Handelsbericht
der schweizerischen Gesandtschaft in Argentinien (Schluss)]. — Banques étrangères. —
Télégramme.

Amtlicher Teil. — Partie officielle.

Rechtsdomizile. — Domiciles juridiques. — Domicilio legale.

„La Confiance“

Französische Lebensversicherungs-Gesellschaft in Paris.

Folgende Rechtsdomizile werden als erloschen erklärt:

- A. Crenlein, Buchbinder, in Atdorf.
- J. M. Fuchs, Richter, in Ibach bei Schwyz.
- Isidor Kathreiner, in Sarnen.
- Jos. Achermann, Fürsprech, in Buochs.
- Wilh. Wyss, Buchbinder, in Zug.
- Daniel Freivogel, Gerichtsvollzieher, in Gelterkinden.
- J. Hoffmann-Graber, in Zofingen.
- W. Rogg, Negotiant, in Diessenhofen.

Bern, den 23. August 1894.

Der Generalbevollmächtigte für die Schweiz:

(D. 71)

P. König.

Handelsregister. — Register du commerce. — Registro di commercio.

I. Hauptregister — I. Registre principal — I. Registro principale.

Zürich — Zurich — Zurigo

1894. 22. August. Inhaber der Firma **Ulrich Käser** in Zürich III ist
Joh. Ulrich Käser von Leimiswyl (Bern), in Zürich III. Kauf und Verkauf alter
Möbel. Weichengasse 5.

23. August. Unter der Firma **Wasserversorgung Dübendorf** hat sich,
mit Sitz daselbst, am 21. Juli 1894 zum Zwecke einer Wasserversorgung im
Gebiete der Civigmündung Dübendorf eine Genossenschaft gebildet. Mitglieder
derselben sind bis zum 21. Juli 1894 beigetretene Hausbesitzer und der Eintritt
weiterer solcher erfolgt auf schriftliche Anmeldung hin durch Aufnahmebeschluss
einer Generalversammlung, sowie durch die Entrichtung einer Einkaufssumme
von mindestens 50 Fr. und der Austritt freiwillig durch schriftliche Kündigung
auf Schluss des Geschäfts- (Kalender-) Jahres. Ueber den Ausschluss und
über das Erlöschen der Mitgliedschaft infolge Hinschiedes des Genossenschafters,
sowie über fernere pekuniäre Leistungen desselben enthalten die Statuten keine
Bestimmungen. Die Genossenschaft kontrahiert durch die Ausgabe von
obligationen à 500 und 200 Fr. ein Anleihen von 90,000 Fr., welches als
Baukapital dient, verzinst und amortisiert wird und für welches, wie auch für
die übrigen Verbindlichkeiten der Genossenschaft, deren Mitglieder, ohne dass
für sie ein direkter Gewinn beabsichtigt wird, persönlich und solidarisch haften.
Ein Vorstand, bestehend aus Präsident, Vizepräsident, Aktuar, Quästor und
einem Beisitzer, vertritt die Genossenschaft nach aussen und es führen der
Präsident oder der Vizepräsident je mit dem Aktuar zu zweien kollektiv die
rechtsverbindliche Unterschrift. Präsident ist Heinrich Gossweiler, Vizepräsident
Eduard Weber, Aktuar Wilhelm Meyer, Quästor Jakob Fürst und Beisitzer
Heinrich Weber; es sind Meyer von Zürich, Heinrich Weber von Wangen, die
übrigen von und alle in Dübendorf.

Bern — Berne — Berna

Bureau Biel

1894. 24. August. Die Kollektivgesellschaft **Meyer, Sigwart & C^{ie}** in Biel
(S. H. A. B. Nr. 126 vom 3. Juni 1891, pag. 513) hat sich aufgelöst.
Inhaber der Firma **E. Sigwart** in Biel ist Emil Sigwart, Handels-
mann, von und in Biel. Diese Firma übernimmt Aktiven und Passiven der
erloschenen Kollektivgesellschaft «Meyer, Sigwart & C^{ie}» in Biel. Natur des
Geschäftes: Eisen-, Glas-, Kristall- und Porzellanwaren-Handlung. An der
Nidaugasse.

24. August. Die Firma **Behre, Weiss & C^{ie} in Liq.** in Biel (S. H. A. B.
Nr. 102 vom 22. April 1893, pag. 411) ist nach beendeter Liquidation er-
loschen.

Bureau Interlaken.

23. August. Inhaber der Firma **F^{co} Ferrario** in Interlaken ist Francoise
Ferrario aus Bellagio (Italien), in Interlaken. Natur des Geschäftes: Bazar italien.
Sitz: Höheweg, Interlaken.

Bureau Langnau (Bezirk Signau).

22. August. Die Firma **U. Gerber** in Langnau (S. H. A. B. Nr. 99 vom
3. Juli 1883, pag. 790) ist infolge Verzichtes des bisherigen Inhabers er-

loschen. Aktiven und Passiven gehen über an die Firma «J. Gerber, Metzger
— vormals U. Gerber» in Langnau.

Inhaber der Firma **J. Gerber, Metzger — vormals U. Gerber** in Lan-
gnau ist Johann Gerber von Langnau, Metzger, auf dem Mühledeutsch
daselbst. Natur des Geschäftes: Schweinemetzgerei und Handel. Diese
Firma hat Aktiven und Passiven der erloschenen Firma «U. Gerber» über-
nommen.

Bureau Laupen.

24. August. Die am 26. März 1883 (S. H. A. B. Nr. 55 vom 16. April
1893, pag. 423) in das Handelsregister von Laupen eingetragene Einzelfirma
F. Rytz in Biebrin ist infolge Aufgabe des Geschäftes erloschen.

Bureau Schlosstwyll (Bezirk Konolfingen).

1894. 22. August. Unter der Firma **Mostgenossenschaft Grosshöch-
stetten**, mit Sitz daselbst, hat sich gemäss Statuten vom 27. Oktober 1887,
auf unbestimmte Zeitdauer eine Genossenschaft gebildet, welche die An-
schaffung und den Betrieb einer vollständigen Mosterei und anderer Einrich-
tungen zur Obstverwertung bezweckt. Der Eintritt der Mitglieder erfolgt
durch Beschluss der Hauptversammlung, Unterzeichnung der Statuten und
Uebnahme wenigstens eines Stammanteils von Fr. 20. —; der Austritt
durch schriftliche Erklärung, Tod und Konkurs. Das für die Verbindlich-
keiten der Genossenschaft haftende Vermögen besteht aus 30 Stammanteilen
à Fr. 20. —; es kann durch Ausgabe neuer Anteilscheine vermehrt werden.
Die persönliche Haftbarkeit der Genossenschaftler ist ausgeschlossen. Aus
den Jahreserträgen sind vorerst die Stammanteile zu 4 1/2 % zu ver-
zinsen und aus einem allfälligen Ueberschusse ist ein Reservefonds zu
bilden; anderweitiger Gewinn wird nicht beabsichtigt. Organe der Ge-
nossenschaft sind: Die Hauptversammlung und der aus Präsident, Sekretär
und Kassier bestehende Vorstand, welcher die Genossenschaft nach aussen
vertritt; erstere zwei führen kollektiv die verbindliche Unterschrift. Mit
Amtsdauer bis 1. Januar 1895 sind gewählt: Als Präsident Chr. Feller, als
Kassier Jakob Huber, Wirt, und als Sekretär Gottl. Feller, Käsehändler, in
Grosshöchstetten.

Solothurn — Soleure — Soletta

Bureau Stadt Solothurn.

1894. 23. August. Die Kollektivgesellschaft **Banholzer u. C^{ie}** in Solothurn
(S. H. A. B. Nr. 128 vom 5. Juni 1891, pag. 522), hat sich aufgelöst.

Inhaber der Firma **C. Banholzer** in Solothurn ist Cornel Banholzer von
und in Solothurn. Die Firma übernimmt Aktiven und Passiven der erloschenen
Firma «Banholzer u. C^{ie}» in Solothurn. Natur des Geschäftes: Eisen-, Glas-,
Kristall- und Porzellanwarenhandlung. Geschäftslokal: Hauptgasse Nr. 17 u. 18.

23. August. Johann Josef Berger von Oberbuchstien, in Solothurn, und
Wilhelm Knobel von Altendorf (Schwyz), in Solothurn, haben unter der Firma
Berger u. Knobel in Solothurn eine Kollektivgesellschaft eingegangen, welche
am 1. Mai 1894 begonnen hat. Natur des Geschäftes: Uhrenschalenfabrikation.
Geschäftslokal: Steingrube Nr. 174.

Aargau — Argovie — Argovia

Bezirk Baden.

1894. 24. August. Die Firma **Emil Wolf** in Baden (S. H. A. B. Nr. 188
vom 27. Dezember 1890, pag. 900) ist infolge Association erloschen. Aktiven
und Passiven gehen über an die Firma «Emil Wolf & C^{ie}» in Baden.

Emil Wolf und Sigmund Wolf, beide von Gailingen, wohnhaft in Baden,
haben unter der Firma **Emil Wolf & C^{ie}** in Baden eine Kollektivgesellschaft
eingegangen, welche am 15. August 1894 begonnen und Aktiven und Passiven
der erloschenen Firma «Emil Wolf» in Baden übernommen hat. Natur des
Geschäftes: Manufakturwaren en gros. Geschäftslokal: Vis-à-vis der Post.

Bezirk Bremgarten.

23. August. Johann Steinmann von und in Anglikon und Hartmann
Urech von Brunegg, in Othmarsingen, haben unter der Firma **Steinmann
& Urech** in Anglikon eine Kollektivgesellschaft eingegangen, welche mit der
Eintragung ins Handelsregister beginnt. Natur des Geschäftes: Pferdehaar-
spinnerei.

Tessin — Tessin — Ticino

Ufficio di Locarno.

1894. 23 agosto. La ditta individuale **Marazzi Innocente** in Locarno
(F. u. s. di c. del 9 marzo 1883, II^a parte, n^o 34, pag. 259) è cancellata in seguito
al decesso del titolare.

Il seguito dell'azienda di detta ditta viene gerita dalla vedova Marazzi
Camilla, da Riva San Vitale, domiciliata in Locarno, rilevando l'attivo ed il
passivo, sotto la ditta **Marazzi Camilla Ved. fu Innocente**. Genere di com-
mercio: Trattoria con alloggio.

Waadt — Vaud — Vaud

Bureau de Lausanne.

1894. 22 août. La raison **Fréd. Schiffmann**, fabrique de tiges de bottes, à
Lausanne (F. o. s. du c. du 27 juillet 1889, n^o 130, page 636), est radiée
ensuite de la constitution de la société ci-après inscrite.

22 août. Frédéric Schiffmann de Lucerne et Joseph Weltner de Langen-
dorf (Soleure), domiciliés à Lausanne, ont constitué sous la raison sociale
Schiffmann & Weltner une société en nom collectif qui a son siège à Lau-
sanne et a commencé le 1^{er} août 1894. Genre de commerce: Fabrication
de tiges de bottes et commerce de cuirs. Magasin: 4, Grand St-Jean.

22 août. Le chef de la maison **E. Scheller**, à Lausanne, est Emile Scheller de Lenzbourg (Argovie), domicilié à Lausanne. Genre de commerce: Exploitation du Café du Grütli. 23, Rue Mercerie.

Bureau de Vevey.

22 août. Le chef de la maison **Em. Bovard**, à Vevey, est Emile Bovard de Riex, domicilié à Vevey. Genre de commerce: Agence d'affaires, recouvrements juridiques et autres, renseignements commerciaux, achat de créances, gérances, représentation dans tous litiges. Bureaux: 17, Rue de Lausanne, Vevey.

22 août. Le chef de la maison **Louis Chappuis**, à Vevey, est François-Louis Chappuis de St-Saphorin (Lavaux), domicilié à Vevey. Genre de commerce: Agence d'affaires, recouvrements juridiques et autres, renseignements commerciaux, achat de créances, gérances, représentation dans tous litiges. Bureau: 8, Rue du Théâtre, à Vevey.

23 août. La raison **Cat: Baer-Henzen**, à la Rouvenaz, Montreux (F. o. s. du c. du 26 février 1889, n° 32, page 174), a cessé d'exister ensuite de départ de la titulaire.

Eidg. Amt für geistiges Eigentum. — Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

Marken. — Marques.

Eintragung. — Enregistrement.

24. August 1894, 4 Uhr p.

Nr. 7060.

Blom & Sperr, Fabrikanten,
Bern (Schweiz).



Sattlerei-Produkte für Civil und Militär.

Rapport commercial

de la

Légation de Suisse dans la République Argentine
sur l'année 1893.

(Fin.)

Importation et exportation générales.

Pendant l'année écoulée, le mouvement général du commerce extérieur de la République Argentine a été, numéraire non compris, de 188,809,493 \$ or (la \$ or = 5 fr.), inférieur de 45,481,202 à celui de 1892. L'importation a été de 96,105,359 \$ or contre 91,481,163 en 1892, donnant une augmentation de 4,624,196 \$ or sur l'année antérieure. L'exportation a été de 92,703,834 \$ or contre 112,809,232 en 1892, en diminution de 20,105,398 \$ or. L'importation du numéraire or a été de 4,688,638 \$ or contre 6,520,348 \$ or en 1892, et l'exportation de 815,585 \$ or contre 1,979,711 en 1892.

Voici, d'après la statistique officielle, la part qu'ont prise les différents pays à ce mouvement commercial. Les marchandises importées d'outre mer sont indiquées comme provenances du pays où elles ont été embarquées; par analogie, le pays sur un port duquel sont dirigées les marchandises exportées, est considéré comme pays de destination. La Suisse n'ayant pas de ports ne figure pas sur la liste.

Importation (valeur en or).

Pays d'origine	1893	1894	Différence
Allemagne	\$ 11,009,865	\$ 10,613,457	+\$ 396,408
Antilles			
Belgique	9,635,758	6,746,947	+ 2,888,811
Bolivie	63,556	58,322	+ 10,234
Brsil	2,117,377	2,106,971	+ 10,403
Chili	327,725	70,939	+ 256,786
Espagne	3,145,509	2,179,875	+ 965,634
Etats-Unis	9,610,934	7,375,506	+ 2,235,428
France	12,114,164	10,384,521	+ 1,729,643
Italie	9,318,084	8,409,470	+ 908,614
Pays-Bas	168,891	149,106	+ 19,785
Paraguay	1,155,832	1,991,161	- 835,329
Portugal	49,107	27,007	+ 22,100
Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande	32,523,168	35,766,649	- 3,243,481
Suède et Norvège	21,975	14,694	+ 7,281
Uruguay	2,617,251	3,771,803	- 1,154,552
Autres pays	2,221,538	1,814,732	+ 406,806
Total:	96,105,359	91,481,163	+ 4,624,196

Exportation (valeur en or).

Pays de destination	1893	1892	Différence
Allemagne	\$ 10,452,395	\$ 16,635,076	-\$ 6,182,681
Antilles	1,080,974	1,264,714	- 223,740
Belgique	10,939,551	14,672,427	- 3,732,876
Bolivie	354,657	506,393	- 151,736
Brsil	12,038,052	10,462,577	+ 1,575,475
Chili	1,584,075	1,993,567	- 409,492
Espagne	2,590,481	2,412,485	+ 177,996
Etats-Unis	8,416,740	4,834,536	+ 3,582,204
France	15,323,465	26,421,733	- 11,098,268
Italie	3,390,107	4,342,213	- 952,106
Pays-Bas	71,640	5,700	+ 66,940
Paraguay	374,342	327,694	+ 46,648
Portugal	1,064,017	114,373	+ 949,644
Royaume Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande	18,531,903	19,720,515	- 1,188,612
Suède et Norvège	—	74,856	- 74,856
Uruguay	4,153,540	3,105,783	+ 1,047,757
Autres pays	4,357,892	5,921,560	- 1,563,668
Total:	92,703,834	112,809,232	- 20,105,398

Le taux moyen de l'or a été, l'an dernier, de 330 %, taux qui permet encore une importation rémunératrice. Le mouvement de reprise, signalé en 1892, s'est continué et accentué pendant les six premiers mois de

l'année, de manière qu'à peu près tous les pays en relations d'affaires avec la République Argentine, les Etats-Unis de l'Amérique du Nord en tête, ont une augmentation de leurs exportations à enregistrer. La Grande-Bretagne seule diminue les siennes d'un chiffre important, de plus de 3 millions de piastres or. Pendant la seconde moitié de 1893, par contre, les importations se ralentissent et restent en dessous des chiffres atteints dans la période correspondante de 1892.

Sans doute l'explosion subite de mouvements révolutionnaires a contribué à ce ralentissement; mais celui-ci dérive encore d'une autre cause, d'une cause plus essentielle peut-être et sur laquelle je crois devoir appeler l'attention, de l'excès d'importation. Après l'effondrement de 1890, acheteurs argentins et exportateurs européens et américains du Nord s'imposèrent de sages restrictions dans leurs opérations commerciales. Mais, avec l'année 1892, l'ancien engouement reparut. L'importateur argentin, escomptant un avenir couleur de rose, se remit à faire des commandes audessus de ses besoins et souvent au-dessus de ses forces et le fabricant européen et yankee, soit nécessité de la surproduction, soit excès de confiance, exécuta ces ordres en les dépassant même fréquemment dans une large mesure. Je pourrais citer des maisons de Buenos-Aires qui ont reçu trois, quatre et jusqu'à dix fois plus de marchandises en consignation qu'elles n'en avaient demandées. A l'heure où j'écris, des montagnes de marchandises encombrant encore les entrepôts de la douane, dont une partie ne pourront être retirées de longtemps par les consignataires; les dépôts et magasins sont remplis jusqu'au faite et, malheureusement, la vente qui s'était ralentie vers la fin de l'année en raison des mauvais résultats financiers de la récolte qui commençaient à se faire sentir, est presque suspendue aujourd'hui. Les banques, instruites par les expériences de 1889 et 1890, restreignent leurs crédits et, la hausse de l'or aidant, la situation du commerce d'importation est devenue très difficile. Dans ces circonstances, il n'est pas téméraire de prédire, pour l'exercice actuel, une diminution sensible de l'importation, car il est à prévoir que l'état de crise aiguë subsistera jusqu'à la prochaine récolte, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année courante.

Voici, d'après la statistique officielle, la classification des marchandises importées en 1893.

	1893	1892	Différence
Animaux sur pied	\$ 201,433	\$ 385,315	-\$ 183,882
Substances alimentaires	10,724,015	12,683,560	- 1,959,545
Boissons	8,341,895	6,040,155	+ 2,301,740
Tabacs	402,507	682,039	- 279,532
Fils et tissus	27,813,710	30,618,336	- 2,804,626
Confections	4,695,634	4,302,824	+ 392,810
Substances et produits chimiques et pharmaceutiques	4,095,902	4,026,640	+ 69,262
Bois et articles de bois	4,589,339	3,712,355	+ 1,177,034
Papier et articles de papier	3,127,884	2,687,956	+ 439,928
Cuir et articles de cuir	845,178	622,112	+ 223,066
Fer, articles de fer, machines, etc.	13,055,393	10,339,363	+ 2,716,030
Matériaux de construction pour chemins de fer, usines à gaz, appareils téléphoniques, etc.	3,279,688	3,545,625	- 265,937
Métaux divers et leurs articles	1,555,953	1,140,753	+ 415,200
Pierres, cristaux, articles de céramique	2,360,451	1,618,790	+ 741,661
Combustibles et matières pour l'éclairage	6,868,056	6,095,642	+ 772,414
Articles divers	3,848,241	3,029,698	+ 818,543
Total	96,105,359	91,481,163	+ 4,624,196

L'importation d'huile d'olive a diminué de \$ 1,063,400, celle du sucre brut et raffiné d'environ \$ 1,900,000. Ces deux postes occasionnent la diminution signalée dans les substances alimentaires.

L'augmentation des boissons provient en majeure partie du vin en fûts (1,648,031 \$ or); à signaler, cependant, les bitters, qui donnent une augmentation d'environ 130,000 \$ sur 1892.

Le déficit dans les tabacs frappent les sortes ordinaires et le tabac en feuilles (- 450,946 \$) tandis que l'importation des cigares est en augmentation de plus de 200,000 \$.

L'importation des fils et tissus est en diminution de près de \$ 3,000,000. Cela n'a rien d'extraordinaire après l'augmentation si considérable signalée en 1892. Les tissus de cotons seuls accusent une diminution de \$ 5,722,172.

Ces articles ont, du reste, à souffrir de la concurrence des tissages indigènes, qui ont fait, grâce au droit protecteur de 60 % à la valeur, de brillantes affaires pendant l'exercice écoulé. L'importation des articles de soie, de fil, des broderies, etc., est, par contre, en augmentation.

Dans les confections, le vêtement est en pleine reprise (+ 571,445 \$). Les autres articles tels que mouchoirs de poche, chemisettes, caleçons, etc., notent de légères augmentations, tandis que l'importation du bas tombe d'environ 1,800,000 \$. La fabrication indigène produit aujourd'hui cet article en grande quantité et à fort bas prix.

Il faut noter dans les produits chimiques et pharmaceutiques une diminution considérable de l'importation du spécifique (jus de tabac) contre la gale des brebis (- 367,418 \$) diminution qui est du reste, plus que compensée par l'augmentation des médicaments et produits chimiques proprement dits.

C'est encore le bois de sapin en planches qui produit presque seul l'augmentation signalée dans l'introduction des bois et articles de bois.

L'importation du papier continue sa marche ascendante, ainsi que je l'avais prévu dans mon dernier rapport. Elle indique une plus-value totale de 439,928 \$, bien qu'il y ait une diminution notable dans l'introduction du papier d'imprimerie (- 36,293 \$) et du papier à cigarettes (- 82,797 \$).

La petite reprise des articles de cuir est de peu d'importance. En ce qui les concerne, je n'ai rien à ajouter à mon exposé de l'an dernier.

L'augmentation de l'importation du fer est considérable. Sauf le fil de fer, presque tous les articles, notamment les machines, en bénéficient.

La diminution dans les matériaux de construction est sans importance. L'augmentation dans les métaux divers et leurs articles (à l'exclusion de l'or et de l'argent monnayés) est, comme l'an dernier, essentiellement due à la montre, à la bijouterie et au plomb brut.

La reprise des articles de verre, de porcelaine, etc., est importante; de même celle du combustible et des matières pour l'éclairage (du charbon de pierre et du pétrole).

Dans les articles divers, l'augmentation provient surtout des articles de mode, des objets en caoutchouc et gutta-percha, jeux d'enfants, etc.,

Voici la classification de l'exportation:

	1893	1892	Différence
Animaux et leurs produits	\$ 52,997,619	\$ 76,249,684	- 23,252,065
Produits agricoles	29,017,260	26,750,366	+ 2,266,894
Produits de l'industrie	4,769,713	5,032,512	- 262,799
Produits des forêts	2,251,192	1,066,819	+ 1,184,373
Produits des mines	362,446	652,603	- 290,157
Fourrures et plumes	781,107	515,703	+ 265,404
Résidus d'animaux et végétaux	1,634,766	1,743,454	- 108,688
Articles divers	839,731	797,791	+ 41,940
Total:	92,703,834	112,809,232	- 20,105,398

Le grand déficit dans l'exportation des animaux et de leurs produits provient, ainsi que je l'ai exposé plus haut, de la laine (— 19,319,712 \$), des peaux de mouton brutes (— 5,459,398 \$). Les cuirs de bœuf secs et salés et les peaux de chèvre sont également en diminution (— 1,000,000 \$ environ) tandis que l'exportation des autres articles de cette rubrique et surtout des animaux sur pied, bœufs, porcs et moutons, marque une augmentation importante.

C'est grâce à la récolte du blé que les produits agricoles enregistrent, pour l'an dernier, une augmentation d'exportation. La valeur du blé — 1,008,137 t — exporté en 1893 est estimé dans la statistique officielle à \$ 23,459,926, soit à \$ 8,763,837 seulement de plus qu'en 1892 où l'exportation ne fut que de 470,110 t. La valeur du maïs exporté a diminué, par contre, de près de 7,000,000 \$.

Les conserves, bouillons et extraits de viande ont diminué leur exportation d'environ \$ 1,000,000. C'est à eux qu'est due le déficit sur les produits de l'industrie. La farine, les huiles animale et végétale, le suif, etc., augmentent leurs exportations.

C'est des bois de Quebracho et de Nandubay que provient l'augmentation de l'exportation des produits des forêts. La diminution de celle des produits des mines porte essentiellement sur le plomb.

Dans les plumes et fourrures l'exportation des peaux de loutres regagne à peu près ce qu'elle avait perdu en 1892.

Rien à dire des autres rubriques.

J'ai exposé, l'an dernier, quels efforts persévérants faisaient l'Allemagne et l'Italie pour se créer une situation sur le marché argentin, à côté de l'Angleterre et de la France. Cette situation leur est acquise aujourd'hui, à l'Allemagne surtout. Pour s'en rendre compte, il suffit d'examiner les chiffres de leur commerce général avec la République Argentine. Le commerce de l'Allemagne comprend, du reste, encore une grosse part des prétendues importations et exportations belges qui ne font que transiter par le port d'Anvers.

Depuis quelque temps, les Etats-Unis de l'Amérique du Nord attirent l'attention par l'intérêt croissant qu'ils manifestent aux choses de ce pays. Des sociétés sont en voie de fondation dans la grande république du Nord pour fonder les relations commerciales avec la République Argentine; une importante exposition doit avoir lieu prochainement dans ce but à New-York, et l'on parle de créer des lignes de vapeurs directes entre ce port et Buenos-Aires. L'importation nord-américaine suit une progression rapide et les Argentins viennent de la favoriser, sans cependant que ce fût le but de la mesure, en décrétant libres de droits d'entrée les pétroles bruts. Il est question, d'autre part, d'admettre en franchise les laines et cuirs argentins dans les Etats-Unis.

A Washington, on verrait évidemment de bon oeil un rapprochement intime s'opérer avec la République Argentine sur la base d'un traité de commerce qui faciliterait l'introduction des produits de l'industrie nord-américaine dans ce pays au détriment de la concurrence européenne, d'un traité de réciprocité commerciale analogue à celui qui existe entre les Etats-Unis et le Brésil. Mais la chose ne se fera pas facilement. Car en dehors du côté politique de la question qui ne leur sourit guère, les Argentins se rendent fort bien compte qu'en concluant un pareil traité, ils donneraient nécessairement plus qu'ils ne recevraient; que l'Amérique du Nord produisant elle-même avec abondance tous les articles, sauf la laine de qualité inférieure que la République Argentine exporte et possède, en outre, de puissantes industries que la République Argentine n'a pas, leur vendrait beaucoup pour leur acheter peu. Cela est si vrai, qu'une forte maison de New-York, qui avait entrepris l'an dernier d'établir un service mensuel de vapeurs entre cette ville et Buenos-Aires, a dû le supprimer au bout de peu de mois. Les bateaux qu'elle envoyait chargés à Buenos-Aires n'y trouvaient point de fret de retour, de sorte qu'elle ne faisait pas ses frais. Et, à la même époque environ, le Royal Mail anglais, le Loyd de Brême, la Sudamerikanische Dampfschiffahrtsgesellschaft de Hambourg et d'autres compagnies italiennes et françaises augmentaient leurs flottes faisant le service avec les Etats de la Plata et en retiraient de notables bénéfices. Les Américains du Nord auront donc de grandes difficultés à vaincre pour atteindre le but qu'ils se sont proposé d'acquiescer une situation privilégiée sur le marché argentin et il est permis de douter qu'ils y réussissent.

Exportation et importation de la Suisse.

D'après la statistique fédérale du commerce, la Suisse a exporté, en 1893, des marchandises pour une valeur de 7,649,350 fr. (4,700,758 en 1892 et 2,600,000 en 1891) dans les Etats de la Plata (Républiques Argentine, de l'Uruguay et du Paraguay). La statistique ne spécifiant malheureusement pas, comme cela s'était fait précédemment, pour quels chiffres la République Argentine est intéressée dans ces exportations, j'ai calculé ces chiffres pour le total et les différentes rubriques d'après la proportion de 1892; les résultats ne seront donc qu'approximativement exacts. Ainsi, la République Argentine participait en 1892, avec fr. 4,545,614, pour le 95 % environ à nos exportations totales dans les Etats de la Plata; j'ai admis qu'il en avait été de même l'an dernier. La valeur de notre exportation dans la République Argentine en 1893 serait donc de fr. 7,256,883, donnant une augmentation de fr. 2,721,269, soit de plus de 50 % sur celle de l'année précédente.

Sauf en 1889, ce chiffre n'a jamais été atteint. Mais l'année 1889 marque aussi l'apogée des exportations générales dans la République Argentine. Elles s'élevèrent cette année-là à 164,569,884 \$ or, soit à fr. 822,849,420, contre 96,105,359 \$ or ou fr. 480,526,795 en 1893. La part de la Suisse dans cette exportation ne fut en 1889, avec fr. 10,700,000, que de 1,3 % tandis qu'elle atteint en 1893, avec fr. 7,256,883, le 1,5 %. Ce qui revient à dire qu'en proportion aux exportations des autres pays, l'exportation de la Suisse dans la République Argentine n'a jamais été aussi considérable que l'an dernier.

L'examen de nos exportations donne lieu aux observations suivantes:

Nous avons exporté pour fr. 264,715 de chaussures en cuir fines (fr. 305,090 en 1892 et fr. 496,693 en 1891). Cette diminution, prévue, est suffisamment expliquée dans mon rapport de l'an dernier pour que je puisse me borner à y renvoyer.

Notre exportation en montres atteint fr. 764,894 (fr. 600,000 en 1892, fr. 320,000 en 1891). La montre suisse continue à dominer le marché. La Suisse fournit exclusivement tous les genres courants; les quelques envois de genres spéciaux qui proviennent d'Angleterre, de France et d'Allemagne sont sans importance.

Dans la montre genre plaqué et doré, qui s'est beaucoup vendue ici, notre exportation a complètement évincé la concurrence nord-américaine.

Le commerce de la montre a passé par des phases diverses depuis 1889. Après la longue paralysation des affaires pendant les années 1890 et

1891, l'introduction reprit vers la fin de 1892 et se développa considérablement dans la première moitié de l'an dernier. La crise économique et politique qui surgit tout à coup et dont les circonstances sont relatées plus haut, arrêta son essor et, aujourd'hui, le marché est complètement abattu. Cet état de prostration aura d'autant plus de répercussion en Suisse que presque tous les magasins des horlogers-bijoutiers sont surchargés de montres. Car les horlogers, comme les autres commerçants, firent de trop grandes provisions pendant la période de ramification passagère du marché. Ils y furent engagés, du reste, par la facilité avec laquelle il leur fut possible d'acheter soit directement du fabricant, soit par l'entremise de petites maisons d'importation à Buenos-Aires de la mauvaise marchandise à vil prix. Cette invasion de la montre camelote aussi nuisible au fabricant qu'au commerçant sérieux, aura contribué pour sa part à la nouvelle paralysation du marché horloger dans la République Argentine.

Précisément en raison de la pléthore dont il souffre, il n'est pas à prévoir que ce marché se relèvera rapidement. La baisse considérable de la montre en Suisse, conséquence de la surproduction et de la baisse du métal argent, ne le ranimera pas. Il n'y aura pas, à mon avis, de reprise sérieuse avant que la crise générale qui étreint la République Argentine n'ait atteint son terme.

Les machines sont en forte reprise; nous en avons exporté pour environ fr. 1,500,000 contre fr. 373,000 en 1892. Cette exportation se décompose de la manière suivante: machines pour la meunerie fr. 126,724; machines à tricoter et pour la bonneterie fr. 9880; machines et outils fr. 18,525; autres machines fr. 1,292,190. Ce résultat dont bénéficient essentiellement deux ou trois fabriques suisses n'est dû qu'à l'excellence et à la réputation de leurs produits. Car nos grandes fabriques qui n'entretenaient pas de dépôt dans la République Argentine ne jugent pas nécessaire non plus d'y faire la moindre réclame. Les Anglais et les Américains par contre se livrent à de véritables débauches de publicité, éditant des journaux spéciaux — el Comercio, édition espagnole du British Trade, the Review of the River Plate, the South American Journal, the scientific American, etc. — qu'ils envoient ici par ballots et font distribuer gratis pour recommander les produits de leurs industries.

La Suisse peut se présenter sur le marché argentin avec de bonnes machines à vapeur fixes ou marines, des turbines, pompes et instruments de précision, des machines électriques, à lumière et transport de force, des câbles électriques, des machines pour la meunerie, des machines à tisser, filer, tricoter etc., etc.

L'exportation de nos fromages à pâte dure continue sa marche ascendante; elle atteint l'an dernier fr. 67,968 (fr. 42,478 en 1892 et 20,000 en 1891). J'ai la conviction que ce chiffre pourrait être augmenté sans trop de peine et avec toute sécurité.

La reprise signalée l'an dernier sur les tabacs, cigares et cigarettes s'est accentuée. Nous en exportons en 1893 pour fr. 541,451 (fr. 190,000 en 1892 et 155,000 en 1891). C'est surtout les cigares avec fr. 430,000 qui bénéficient de cette reprise que j'avais, du reste, annoncée dans mon dernier rapport.

Avec le papier à imprimer, nous regagnons et au delà le terrain perdu en 1892. Notre exportation ascende à fr. 115,000 (fr. 63,215 en 1892). Si les droits grevant le papier sont réduits, comme il est probable (voir ci-dessus), notre exportation pourra acquiescer une importance bien plus considérable.

L'exportation de nos tissus de coton (teints lourds et légers, tissus de fils teints etc.) demeure stationnaire; comme en 1892, elle dépasse fr. 350,000. Ce résultat n'est pas défavorable en présence de la diminution considérable qu'a subie l'importation générale des tissus de coton dans la République Argentine.

Les broderies notent une forte reprise, nous en exportons pour fr. 1,187,564 (fr. 450,000 en 1892 et 280,000 en 1891). L'importation des broderies suisses représente à peu près les $\frac{2}{3}$ du total des broderies importées l'an dernier dans la République Argentine (valeur de celles-ci suivant la statistique officielle fr. 2,700,000 environ).

L'avance réjouissante constatée en 1892 sur les soies s'est maintenue et affermie. Notre exportation s'est élevée à fr. 1,650,000 (contre fr. 1,435,080 en 1892 et fr. 420,000 en 1891).

Les tissus de soie pure atteignent le million, puis viennent les châles et écharpes de soie (fr. 225,000), les tissus de mi-soie (fr. 148,000), les soies et bourres de soie à coudre, les rubans mi-soie, les rubans de soie et enfin les broderies en soie.

D'après la statistique officielle argentine, la valeur totale des étoffes, rubans, etc., de soie pure et mêlée introduits dans la République en 1893, serait de fr. 4,800,000. La Suisse y aurait donc participé pour plus du tiers.

L'exportation de nos tissus élastiques descend de 250,000 à 200,000 fr. environ. Par contre la bonneterie de laine et de coton enregistre avec près de 300,000 fr., une nouvelle augmentation.

Nous avons importé directement de la République Argentine en 1893, les articles suivants:

	Poids en quintaux métriques:		Différence
	1893	1892	
Déchets et engrais	2,368	—	—
Tan et écorce à tan	2,118	—	—
Blé	22,057	9,355	+ 12,702
Avoine	779	—	—
Maïs	9,341	48,500	— 39,159
Farine	1,491	—	—
Tabac brut	866	511	+ 355
Laine brute ou lavée	3,370	5,096	— 1,726
Peaux brutes	31	—	—
Crins, poils de buffles, bruts	1,119	—	—

La diminution de nos importations de maïs et de laines s'explique par les résultats désastreux de la récolte et de l'état du marché des laines. Pour tous les autres articles, il y a augmentation. La valeur totale des importations argentines de 1893 en Suisse peut être estimée à fr. 1,500,000, contre fr. 2,000,000 en 1892.

Dans mon rapport de l'an dernier, après avoir démontré l'importance de la République comme débouché des produits de nos industries nationales, je conclusais que ce serait un tort de négliger ce marché où la Suisse pourrait se faire une large place. Mais, en conseillant de se passer autant que possible d'intermédiaires dans nos relations commerciales avec ce pays et de traiter directement avec les acheteurs et vendeurs argentins, je recommandais aussi d'user de prudence, de se bien renseigner et de ne s'engager qu'avec des maisons d'une parfaite honorabilité. Ces avis, qui pour

beaucoup de nos commerçants n'étaient sans doute pas nécessaires, paraissent avoir été généralement suivis et j'ai lieu de croire que la recrudescence imprévue de la crise ne fera pas subir à notre exportation les pertes qui étaient à craindre.

La place de Buenos-Aires et le commerce argentin en général sont aujourd'hui malades. La baisse des laines et des blés, qui a pris des proportions auxquelles on ne s'attendait pas, a infligé de grosses pertes au commerce d'exportation. Les importateurs n'ont pas moins souffert de la chute de la monnaie fiduciaire qui a été précipitée en trois mois du quart de sa valeur. J'ai analysé plus haut les causes de ces événements; je me bornerai à constater ici que le commerce argentin fait les plus honorables efforts pour tenir ses engagements et résister à ce concours de circonstances fâcheuses. Il attend le salut de la prochaine récolte et si celle-ci est bonne, je ne serais pas surpris qu'elle le lui apportât. Quoiqu'il en soit, la prudence est plus que jamais indiquée dans nos relations commerciales avec ce pays.

Chemins de fer.

Il y avait en exploitation, à la fin de 1893, 43,135 km de lignes ferrées (12,290 à fin 1892) dont 8000 km environ à voie large, 4000 km environ à voie moyenne et 4100 km environ à voie étroite. 1025 km sont la propriété de la nation.

Le réseau total représente un capital de \$ or 427,889,477, réparti comme suit: Lignes de propriété nationale \$ or 42,107,500, lignes garanties par la nation 143,633,294 (la garantie ne porte que sur \$ or 83,260,000), lignes de propriété particulière 222,772,343, lignes provinciales 49,376,340. Le produit brut de l'exploitation depuis le 30 juin 1885 jusqu'au 30 juin 1893 s'élevait à \$ or 139,802,214 et les frais d'exploitation à \$ or 93,514,732.

Le rapport entre les recettes et les frais d'exploitation sur les différentes lignes s'établit de la manière suivante: Les recettes étant de 100, les frais d'exploitation se sont élevés sur les lignes nationales à 129, sur les lignes garanties à 203, sur les lignes particulières à 60, sur les lignes provinciales à 86, et le rendement sur le capital engagé a donné sur les lignes nationales une perte de 0,219 %, sur les lignes garanties une perte de 0,506 %, sur les lignes particulières un bénéfice de 3,283 %, sur les lignes provinciales un bénéfice de 0,705 %. Ces chiffres sont puisés dans le message du ministre des finances, M. le Dr. Terry, du mois d'octobre 1893.

Les diverses compagnies ont transporté en 1893 12,969,145 voyageurs (11,313,931 en 1892) et 6,360,000 t de charge (4,807,548 en 1892). Les recettes brutes se sont élevées à m/a \$ 66,723,326 (57,299,912 en 1892) et les frais d'exploitation à 39,338,490 (33,970,767 en 1892).

Les tarifs sont basés sur l'or et varient suivant la dépréciation du papier; les frais de transport sont donc sujets à des variations d'autant plus préjudiciables pour le producteur, que les compagnies, toujours disposées à élever leurs tarifs, se font tirer l'oreille pour les réduire.

En général, le service est bien organisé. Cependant plusieurs compagnies n'ont pas un matériel roulant suffisant pour le transport des récoltes. Le manque d'entrepôts et de docks dans les gares de l'intérieur se fait vivement sentir. Des milliers et des milliers de tonnes de blé, exposées le long des voies ferrées à toutes les intempéries, ont été de ce fait perdues pour les colons.

L'augmentation du matériel roulant et l'établissement de dépôts, en un mot l'amélioration des lignes actuelles, devrait précéder la création des nouveaux réseaux projetés.

Le gouvernement national devait au 31 décembre 1893 aux compagnies de chemins de fer pour garanties d'intérêts en souffrance depuis 3 ans environ \$ or 8,732,205; celles-ci redevaient par contre au gouvernement m/a \$ 17,596,219.

Ensuite d'accord avec les compagnies, elles recevront en 1894 \$ or 2,000,000 dont 500,000 ont déjà été payés.

Taux de l'intérêt et de l'escompte.

L'escompte commercial a varié de 6 à 12 % sur le papier et de 5 à 10 % sur l'or. En général, les opérations d'escompte sont moins rémunératrices qu'il y a quelques années où elles rapportaient de 1 à 2 % par mois.

L'argent sur hypothèque rend de 8 à 12 % l'an.

Banques. La banque d'état est le *Banco de la Nacion argentina* (voir mon rapport de l'an dernier). L'expression de Banque d'Etat évoque chez un européen l'idée d'un établissement puissant, régulateur du taux de l'escompte comme la Banque de France, la Banque d'Angleterre, la Banque de l'Empire allemand, etc. Ce n'est pas du tout le cas pour le Banco de la Nacion.

Le gouvernement argentin voulait dans l'origine créer une banque d'actionnaires, mais la souscription des actions ayant échoué, on fonda un établissement officiel qui fut doté, à défaut de numéraire, d'un capital de 50 millions de pesos papier, dont 24 remis immédiatement en 1891 et les 26 restants à la fin de 1893.

La banque se livre aux mêmes opérations que les banques particulières, virements de fonds dans les provinces et escompte, moyennant certaines garanties, aux agriculteurs, commerçants et industriels.

Elle a établi des succursales dans les principales localités du pays et rend des services appréciés.

Malgré des frais généraux très élevés (5 1/2 % environ du capital) les résultats financiers sont satisfaisants. Il est probable qu'ils le demeureront si la Banque ne devient pas la proie des politiciens.

Le *Banco nacional* en liquidation. C'est l'ancienne banque d'état. La liquidation s'en poursuit lentement; les bons de dépôts en sont cotés à 87 % de leur valeur nominale.

La *Banque hypothécaire nationale*. C'est le seul établissement de banque officiel qui ait résisté au cataclysme financier qui a suivi la révolution de 1890. Au moment de la débâcle, le gouvernement, pour lui venir en aide, mit à sa disposition \$ 5,000,000 en papier monnaie et \$ or 2,000,000 en fonds publics nationaux. La banque n'a pas touché aux 5,000,000 papier et n'a utilisé que pour \$ or 950,000 environ de fonds publics. L'établissement paraît bien mené et inspire une certaine confiance.

Il a en circulation: \$ 72,000,000 environ de cédules hypothécaires papier et 15,000,000 environ de cédules hypothécaires or. Les premières sont cotées de 90 à 100 % et les secondes de 45 à 55 % de leur valeur nominale.

Les *Banques particulières* sont les suivantes:

Banque de Londres et du Rio de la Plata, capital \$ or 900,000, papier 4,500,000 avec un fonds de réserve à peu près égal. Distribue de très gros dividendes à ses actionnaires. *Banco Británico de la América del Sud*, avec un capital souscrit de Lg. 500,000 et 320,000 fonds de réserve. *Banco Aleman Transatlántico*, capital 20,000,000 de Marks. *Banco de Londres y Brazil*, capital Lg. 750,000, fonds de réserve Lg. 500,000. *Banco de Italia et Rio de la Plata*, capital \$ or 5,000,000, réserve \$ or 850,000. *Banque française du Rio de la Plata*, capital \$ or 2,000,000. *Banco espanol du Rio de la Plata*. Tous ces établissements prospèrent et méritent confiance.

Remarquons que les principales nations sont représentées dans la banque et que les Américains se préparent à établir la leur à Buenos-Aires. Etant donnée l'importance de la colonie suisse, il n'est pas douteux qu'un établissement fondé avec des capitaux suisses trouverait immédiatement une clientèle et donnerait un excellent rendement.

Nichtamtlicher Teil. — Partie non officielle.

Banques étrangères.

Banque d'Angleterre.

	16 août.	23 août.		16 août.	23 août.
	£	£		£	£
Encaisse métalle.	29,643,977	29,643,977	Billets émis . . .	53,212,495	53,975,650
Réserve de billets	27,282,145	27,282,145	Dépôts publics . . .	5,159,243	5,940,724
Effets et avances .	19,462,679	19,612,847	Dépôts particuliers	33,255,320	33,649,915
Valeurs publiques	12,467,381	12,145,082			

Banque nationale de Belgique.

	16 août.	23 août.		16 août.	23 août.
	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
Encaisse métallique	110,085,907	110,042,892	Circulat. de billets	416,076,640	417,128,760
Portefeuille . . .	334,169,270	339,649,949	Comptes courants	52,557,304	57,060,900

Banca d'Italia.

	31 juillet.	10 août.		31 juillet.	10 août.
	L.	L.		L.	L.
Moneta metallica	361,235,114	361,336,346	Circolazione . . .	856,593,023	834,092,453
Portafoglio . . .	215,321,566	211,262,983	Conti correnti a vista . . .	75,679,362	74,067,971

Télégrammes.

26 août. Pendant l'interruption des lignes coréennes, les télégrammes pour Séoul, Chemulpot et Gensan doivent porter l'indication: taxe poste Fusan.

Insertionspreis:
Die halbe Spaltenbreite 30 Cts.
Die ganze Spaltenbreite 50 Cts. per Zeile.

Privat-Anzeigen. — Annonces non officielles.

Prix d'insertion:
30 cts. la petite ligne,
60 cts. la ligne de la largeur d'une colonne.

Bödeli-Bahn-Gesellschaft.

Ordentliche Generalversammlung der Aktionäre
Donnerstag, den 6. September 1894, vormittags 10 1/2 Uhr,
im Gesellschaftshaus in Bern.

Traktanden:

- 1) Genehmigung des Jahresberichtes und der Rechnung pro 1893. Antrag des Verwaltungsrates über Verwendung des Reinertrages.
- 2) Bericht über die Bahnumbauten bei Därligen und bezügliche Beschlussfassung.
- 3) Genehmigung der Tauschverträge mit Strubhaar und R. Reber in Interlaken.
- 4) Wahl der Rechnungsrevisoren pro 1894.
- 5) Unvorhergesehenes. (B 6782)

Die Zutrittskarten und Jahresberichte können vom 1. September an gegen Ausweis über den Aktienbesitz bei dem Sekretär des Verwaltungsrates, Herrn Dr. G. König, Fürsprecher, Amthausgasse 8, in Bern, erhoben werden.
Bern, den 21. August 1894.

Namens des Verwaltungsrates,
Der Präsident:
E. Pümpin.

(539')

Die Buchdruckerei JENT & C^o in Bern

empfehlte sich dem Tit. Handelsstande zur Aufertigung aller vorkommenden Formulare.
Rasche und geschmackvolle Ausführung.

Buchdruckerei JENT & C^o in Bern. — Imprimerie JENT & C^o à Berne.

Hypothekenbank in Basel.

Aufkündigung u. Konversion von 4 % Bankobligationen.

Den Besitzern von 4 % Obligationen der
Serie G. Nr. 1-2446 und
„ H. „ 1-3736

bringen wir auch auf diesem Wege zur Kenntnis, das wir die genannten Titel auf **1. März 1895** zur Rückzahlung künden mit dem Anerbieten, dieselben gegen neue 3 1/2 % Obligationen unzutauschen, welche auf drei Jahre fest und nachher beidseitig auf sechs Monate kündbar sind. (H 2892 Q)

Die Konversionserklärung ist bis spätestens **30. September 1894** abzugeben; bezügliche Formulare können auf dem Bureau der Bank bezogen werden.
Basel, im August 1894.

Hypothekenbank in Basel.
Die Direktion.

(543)

En vue de la liquidation prochaine du **Syndicat agricole genevois**, le comité invite les fournisseurs et les créanciers à produire leurs comptes à bref délai chez MM. **Seippel & Collet**, 4, Boulevard du Théâtre, Genève. (H 6783 X) (544')

J. H. BENKER & BIEL
LAGER in ENGL. STAHL

(317)

Zu vermieten:

In Samaden (Oberengadin) wird ein geräumiger Laden mit anstossendem Bureau und drei Magazinen, in günstiger Lage, unter vorteilhaften Bedingungen vermietet. Derselbe diene bis dahin zum Betriebe einer Eisenwaren- und Eisenhandlung. (H 823 Ch)

Nähere Auskunft erteilt
Der Beauftragte:
(545') **J. Cantieni, Samaden.**